



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Méthodes dangereuses d'un groupe de l'enseignement supérieur privé

Question écrite n° 5553

Texte de la question

Mme Fatiha Keloua Hachi interroge M. le ministre auprès de la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur les méthodes dangereuses d'un groupe de l'enseignement supérieur privé. Le 5 mars, le livre de la journaliste Claire Marchal, *Le Cube*, fruit de plus de 150 entretiens et de l'analyse de près de 1 000 documents confidentiels, mettait en évidence les méthodes d'un groupe de l'enseignement supérieur privé du *leader* européen de l'enseignement supérieur privé. Le groupe, qui possède plus de 60 écoles sur quelque 106 campus, dont plus de la moitié en France, fait l'objet de graves témoignages concernant aussi bien les profits réalisés au détriment des étudiantes et étudiants que sur le respect des consignes de sécurité. La journaliste rapporte, par exemple, qu'au sein d'une école, près de 400 élèves cohabitent alors même que l'établissement recevant du public (ERP) ne peut, légalement, accueillir que 300 élèves. Cette situation est donc dangereuse tant sur le plan de l'application du règlement de sécurité incendie que s'agissant de l'intervention des secours en cas d'incident. Face à cette situation, le directeur du pôle Business aurait alors coutume de dire « les piou-pious, tu les serres, ils couinent un peu au début, mais ça passe ! ». Force est de constater que l'aspect éducatif pourtant fondamental est abandonné au profit de l'aspect financier, alors même que de nombreux élèves s'endettent pour leurs études. Cette situation est absolument inacceptable qui plus est quand le groupe a reçu, comme l'indique l'avis sur le projet de loi de finances pour 2024, 130 millions d'euros de financement de l'État. Elle souhaite donc savoir par quels moyens il entend mettre fin à cette situation dangereuse.

Données clés

Auteur : [Mme Fatiha Keloua Hachi](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (8^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5553

Rubrique : Enseignement privé

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur et recherche \(MD\)](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche \(MD\)](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er avril 2025](#), page 2151